

BAREME D'HONORAIRES

Date de mise en vigueur 03/06/2020

I- HONORAIRES DE TRANSACTION

Vente d'immeubles à usage d'habitation ou de terrains à bâtir (à la charge du vendeur, sauf cas spécifique) :

Prix de Vente	Commission TTC
Jusqu'à 100 000 €	10%
De 100 000 € à 400 000 €	6 % de la tranche supérieure à 100 000 € + 10000 €
A partir de 400 000 €	4 % de la tranche supérieure à 400 000 € + 26000 €

II- HONORAIRES DE LOCATION

a) BAUX Habitation, Mixte et Meublé soumis à la Loi du 6 juillet 1989

Zone géographique dans laquelle les biens sont situés : **Zone « tendue »**

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction du bail : 10 € TTC

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC

HONORAIRES A LA CHARGE DU BAILLEUR

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction du bail : 10 € TTC

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC

b) COMMERCIAL et PROFESSIONNEL (commission à la charge du preneur)

Honoraires d'entremise et de négociation, honoraires de visite, de constitution du dossier locataire : 12% HT du loyer annuel HT / HC

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ / m² TTC

III- HONORAIRES DE GESTION

- Honoraires de gestion bien à usage d'habitation : 7 à 9 % HT des sommes encaissées + TVA en vigueur
- Honoraires de gestion bien à usage commercial : 9 % HT des sommes encaissées + TVA en vigueur

IV- HONORAIRES DE SYNDIC

- Honoraires de gestion courante (copropriété < 10 lots) : 175 € HT / lot principal et par an, avec un minimum de perception annuel de 1 500 € HT
- Honoraires de gestion courante (copropriété > 10 lots) : 150 € HT / lot principal et par an

Ces honoraires sont révisés chaque année dans les mêmes conditions que celles fixées par l'article 3 du décret n° 2014-890 du 1^{er} août 2014.

Taux de TVA actuellement en vigueur : 20%